

Régulation MultiModale de l'Iguane Commun en Martinique (RÉMMICoM)

Contexte :

L'iguane commun, ou rayé, (*Iguana iguana*) est caractérisé par le Plan National d'Action (PNA) en vigueur comme la menace principale à la conservation à long terme de l'Iguane des Petites Antilles (*Iguana delicatissima*).

Au regard de l'évolution galopante de son occupation du territoire et de son hybridation avec l'Iguane des Petites Antilles, *Iguana iguana* est aujourd'hui classé Espèce Exotique Envahissante au titre de l'arrêté du 07 Juillet 2020. Afin de lutter contre l'expansion de l'espèce et contre la menace écologique, sanitaire et économique qu'elle représente, des dispositions de régulation ont été mises en œuvre dès 2013 avec un premier arrêté d'autorisation de capture et destruction pour diverses structures reconnues pertinentes pour cette tâche (arrêté 2013189-0013 du 06 juillet 2013) et complétées en 2019 puis en 2024 avec l'arrêté préfectoral R02-2024-07-30-0008 portant organisation de la capture et destruction d'iguanes invasifs.

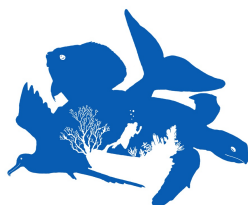
À ce jour, le besoin en connaissances sur l'Iguane rayé de Martinique afin d'améliorer l'efficacité de la lutte contre cette espèce reste persistant pour faire évoluer les pratiques de régulation vers plus d'efficacité au regard des moyens engagés, actuellement ou à l'avenir.

En dernière année de déroulé, ce projet s'inscrit donc dans une continuité des mesures déjà mises en œuvre par les autorités, réseaux et autres acteurs de la conservation de la biodiversité en Martinique (PNA). Bénéficiant des 2 premières années de résultats du projet, cette troisième année ambitionne la mise en œuvre opérationnelle cumulative des méthodologies explorées, pour une régulation multimodale des Iguanes Communs. L'implication des organismes acteurs de la lutte et des gestionnaires d'espaces naturels devrait venir en relai d'ici la fin du projet pour la pérennisation des résultats observés.

Objectif :

Le présent projet multimodal atteint sa troisième et dernière année d'exécution. Sur les bases des résultats obtenus et des choix du Comité de pilotage dédié, il est organisé autour de 2 axes principaux visant à avoir des actions complémentaires sur la lutte déployée contre l'Iguane commun :

- **Optimisation des captures** en zone boisée :
 - Poses dynamiques de manchons anti-iguanes sur les troncs en amont de sessions de capture à la canne et mobilisation des gestionnaires d'espaces,
- Le développement de sessions de **Tir à vue sécurisé** :
 - Recensement de site, accompagnement à la formation et déploiement de soutien opérationnel aux sessions.



Aquasearch
SARL
ZAC LES COTEAUX
97228 SAINTE-LUCE, MARTINIQUE
TEL: 06 96 84 41 20
COURRIEL: CONTACT@AQUASEARCH.FR

Déroulement du stage :

Le stage se déroulera au sein d'Aquasearch (bureau de Rivière-Salée, Martinique) et sur les sites suivis (agglomération de Fort-de-France).

- Suivis terrains (prise de données, relevés, capture, etc...)
- Animation de réunions de sensibilisation et formation,
- Collecte, traitement et analyse de données biotiques et abiotiques,
- Analyse des données, rédaction

Durée du stage : 3-4 mois (entre Janvier et Juin 2025).

Encadrement :

Le stagiaire sera encadré par :

- Benjamin de Montgolfier Aquasearch (Co-directeur de stage)
- Nathalie Duporge, Aquasearch (Co-directrice de stage)

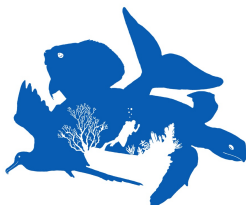
Personne contact :

Benjamin de Montgolfier, directeur Aquasearch

Courriel: contact@aquasearch.fr

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à la personne contact.

Veillez prendre note que toute candidature incomplète ne sera pas traitée.



Aquasearch
SARL
ZAC LES COTEAUX
97228 SAINTE-LUCE, MARTINIQUE
TEL: 06 96 84 41 20
COURRIEL: CONTACT@AQUASEARCH.FR